

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lundi 4 avril 2016

• Nombre de présents :

19

• Quorum :

14

Ordre du jour :

- ① *Compte financier*
- ② *Conventions et contrats*
- ③ *Décisions budgétaires modificatives*
- ④ *Tableau de répartition des logements de fonction*
- ⑤ *Planning de fin d'année*
- ⑥ *Point sur les chantiers*
- ⑦ *Point sur les TICE*
- ⑧ *Questions diverses*

Administration

Secrétaire séance	NOM/Prénom	FONCTION	Présent	Excusé	Absent
	VENIANT Jean-Régis	Proviseur	X		
	CECCHETTI Marcel	Proviseur-Adjoint	X		
	CHAPUT Maryvonne	Directrice des services – Agent Comptable	X		
	FORTIN Gilles	Conseiller Principal d'Éducation	X		

Personnalités

	BERGE Mathieu	Représentant le Conseil Régional		X	
	DERVILLE Sandrine	Représentant le Conseil Régional		X	
	MILLET-BARBE Christian	Représentant la Communauté BAB			X
	TAIEB Valérie	Représentant la Municipalité			X
	BALIRAC Pierre	Personnalité qualifiée			X

Personnels d'enseignement, de direction, d'Éducation, de surveillance, d'assistance éducative ou pédagogique et de documentation

	IACHEMET Lucio	SNES-FSU	X		
	GOYA Nicolas			X	
05/11/2015	SASCO Françoise		X		
	BREIL BOIN Isabelle		X		
	ETCHEGOIN Joël	SE-UNSA, SGEN CFDT	X		
09/02/2016	JEULT Jean-Michel		X		
	LUCU Pascal		X		

Personnels administratifs, sociaux et de sante, techniques, ouvriers et de service

	GEST Jocelyne	Liste sans étiquette	X		
	LECUNA Eric		X		
	POZO Pierre		X		

Parents d'Élèves

	CHAPELAIN Valérie	FCPE	X		
	PRAT TECHENE Patricia			X	
01/12/2015	ROUAULT Hervé		X		
	SIOUGOS Cathy			X	
04/04/2016	GROSSIER Iban	BIGA BAI	X		

Elèves

	BARBIER Esther	1ES2	X		
	LAMOTHE Alicia	BTS-SON2			X
	LOUBOUTIN Otxanda	TES3			X
	MALBET Camille	TS2	X		
	SATO Marianne	1ES2	X		

Participants-tes : 20 puis 21 à partir de l'examen du compte financier
Votants : 18 puis 19 (sur un total de 28 membres)
Personnes invitées : 2 professeurs stagiaires M. BOUQUEY Frédéric – Mme LESBATS Sally
Quorum : 14

Secrétaire de séance : Iban GROSSIER, parent délégué BIGA BAI

Remarque concernant le précédent PV de la séance :

Voir courrier électronique de M. Iban GROSSIER, parent délégué de BIGA BAI, adressé le 10 mars ci-après :

"Monsieur le Proviseur,

Lors de la réunion du Conseil d'administration du 9 février, j'ai fait part de la demande de BIGA BAI qu'à la rentrée 2016, deux groupes bilingues soient prévus en Seconde et Première, compte tenu des effectifs bilingues connus. En effet, près de 80 élèves sont scolarisés en 3ème bilingue dans les 5 collèges (FAL, MARRACQ, ERROBI, ELHUYAR, ATURRI) relevant du secteur du lycée CASSIN, pour ce qui est de la filière bilingue.

A la lecture du compte rendu du Conseil d'Administration, il apparaît nécessaire d'apporter quelques éléments de clarification à la réponse qui a alors été faite à cette demande.

Premièrement, renseignement pris auprès de l'OPLB, la filière bilingue à CANTAU ne sera effective qu'en 2017, même s'il est vrai qu'en 2016, un prof d'HG bilingue sera recruté (pour être prêt en 2017). Par ailleurs, il est important de rappeler que le lycée Louis de Foix offre seulement un enseignement de basque optionnel, pas de filière bilingue. L'accueil des élèves bilingues du secteur reposera donc pour cette rentrée 2016 uniquement sur le lycée Cassin.

Deuxièmement, la nécessité d'assurer la continuité de l'enseignement bilingue a été actée lors du CA de l'OPLB du 2 juin 2015 auquel siégeait le recteur d'Académie (voir document ci-joint en page 8). Cela signifie qu'un élève bilingue de 3ème doit pouvoir être scolarisé à CASSIN s'il souhaite poursuivre en bilingue en seconde, sans que cela soit soumis à des conditions d'effectifs ou de moyens disponibles. Ceux-ci doivent être mis en œuvre en fonction des demandes des familles.

Par conséquent, au nom de BIGA BAI, je vous demande de considérer la possibilité d'ouvrir deux groupes bilingues en 2nd, en langue basque comme en histoire-géographie, sur la base du nombre d'élèves souhaitant poursuivre leur scolarité bilingue.

L'association BIGA BAI vous propose d'examiner cette question, dès lors que ces éléments seront disponibles. Nous souhaiterions être associés à cette réflexion et apporter toute donnée utile dont nous pourrions disposer.

Cordialement,

Iban GROSSIER, parent d'élève délégué BIGA BAI"

Le proviseur, M. VENIANT, indique que si le nombre d'élèves bilingues en seconde à la rentrée de septembre 2016 est supérieur à 35, deux groupes seront créés. Un travail de sondage est conduit auprès des collèges pour anticiper au mieux l'effectif du groupe bilingue et les incidences en terme de préparation de rentrée.

Le proviseur adjoint, M. CECCHETI précise que tous les élèves de 3ème souhaitant poursuivre leur scolarité en seconde bilingue ont leur place à Cassin. Cet établissement est le seul lycée de secteur proposant l'enseignement bilingue basque-français. C'est le discours qui est tenu aux parents de ces élèves. Cependant, il signale qu'il est regrettable que les moyens alloués à l'enseignement bilingue aient une incidence sur les autres enseignements d'exploration puisque le lycée est contraint de réduire les moyens alloués à ces derniers.

Après cet échange au sujet de l'accueil des élèves bilingues à la rentrée de 2016, le PV du CA du 9 février 2016 est adopté à l'unanimité. (18 voix pour ; 0 contre ; 0 abstention)

Le PV du CA précédent est adopté à l'unanimité

Ordre du jour :

Est ajouté le compte rendu du CVL du 31 mars 16

Sont supprimés le point sur les DBM et le point sur les TICE en raison de l'absence des représentants de la Région Aquitaine - Poitou Charentes – Limousin au sein du Conseil d'Administration du Lycée.
Le Proviseur signale qu'à ce jour, ces représentants ne sont pas officiellement connus.

Des questions diverses de la part des enseignants et des personnels administratifs

L'ordre du jour de la séance du CA du 4 avril 2016 est adopté à l'unanimité.

18 voix pour ; 0 contre ; 0 abstention

① **Compte financier**

Mme CHAPUT procède à une présentation détaillée du compte financier.

Le document permet de bien cerner ce qui relève du fonctionnement, d'une part, et de l'investissement, d'autre part. Il est précisé que l'investissement porte sur tout achat d'une valeur supérieure à 800 € HT et donne lieu à de l'amortissement.

Le document permet de faire des comparaisons par rapport aux années précédentes.

Suite à une question de M. IACHEMET sur les baisses des dépenses d'eau, d'électricité et de gaz, Mme CHAPUT explique que plusieurs facteurs ont conduit à ces baisses : réparation des fuites d'eau, baisse de l'effectif d'internes, une utilisation plus rationnelle de l'énergie (éteindre la lumière en quittant une pièce par exemple). Sur ce dernier facteur, les efforts doivent être encouragés et accrus.

En réponse à une interrogation de M. JEAULT sur la baisse des effectifs d'internes, le Proviseur explique que cela est dû notamment à la suppression des contingentements pour les enseignements d'exploration en seconde. Mme BREIL BOIN indique qu'il y a beaucoup de demande pour l'internat de la part des jeunes de la section cinéma. Elle insiste sur la nécessité de poursuivre la sensibilisation des élèves à éteindre les lumières inutiles au sein du lycée.

En page 8 du tableau, suite à une question de M. JEAULT, Mme CHAPUT précise que la colonne "Taxe d'apprentissage" indique les investissements réalisés en mobilisant les produits de cette taxe (il ne s'agit pas d'une évolution annuelle du montant de la taxe).

Les pages 9, 10 et 11 listent les contrats passés au cours de l'année 2015 par domaine d'activité.

S'agissant du logiciel PRONOTE, il est précisé, suite à une question, qu'il existe un logiciel gratuit développé par l'Éducation Nationale mais ses performances sont nettement moins concluantes que PRONOTE dont tout le monde salue la facilité d'usage et ses capacités d'évolution.

S'agissant des droits SACEM, il est rappelé que toute diffusion de musique dans un espace public donne lieu au versement de droits SACEM qui permettent de mutualiser une partie de la rémunération des artistes. Au lycée, la SACEM est payée pour la sonnerie de fin et de reprise des cours, pour l'attente musicale au téléphone et pour le bal de fin d'année. Pour la sonnerie des cours, M. IACHEMET suggère de recourir aux talents musicaux des lycéens qui pourraient produire des morceaux originaux libres de droit. Pour la sonnerie également, M. JEAULT fait remarquer que la brièveté du morceau passé ne devrait pas être assujettie à la SACEM. Valérie CHAPELAIN, parent déléguée de La FCPE, suggère pour le bal de 2016 de faire la déclaration à la SACEM et de payer les droits dès maintenant. Cela coûtera un peu moins cher que si le paiement intervient après l'évènement.

M. ROUAULT, parent délégué de la FCPE, signale une erreur d'addition en page 10, à corriger, concernant la maintenance du service de restauration (SRH).

M. IACHEMET signale une erreur en page 12, à corriger, concernant le montant de subvention perçue pour l'acquisition de microscopes pour un montant de 15 000 € et non 1 500 € (ligne 11 du tableau).

Les pages 15, 16 et 17 du rapport font état de l'excellent taux de réalisation de l'exécution budgétaire de 2015 (98%).

Madame CHAPUT explique ensuite les différents modes de calcul du bénéfice de 33 009,70 € généré en 2015, sur un budget total de 2 628 675,47 € TTC, la capacité d'autofinancement (CAF) et le fond de roulement en commentant les pages 20 à 24. La notion d'amortissement s'apparente à la capacité à régénérer de l'investissement.

Le taux de vétusté du patrimoine (57,65% en 2015) est jugé bon. Il s'explique par un sérieux travail d'inventaire et la réalisation d'investissements importants ces trois dernières années.

L'analyse des indicateurs sur 5 ans, en page 33 du rapport, témoigne d'un résultat tout à fait honorable. Le Proviseur souligne que le fond de roulement mobilisable correspond à une bonne gestion et que cela est rassurant. Le Lycée a moins de dettes que ce qu'il attend d'être payé.

Le niveau de trésorerie (cf. page 36) permet au lycée Cassin de passer la difficile période de janvier à mars, sans temps mort dans le paiement des fournisseurs. 96 jours de trésorerie en 2015 est un très bon indicateur.

En conclusion, le lycée Cassin a une bonne santé financière.

Le compte financier est adopté sans réserve à l'unanimité

19 voix pour ; 0 contre ; 0 abstention

② Conventions et contrats

- convention pour l'adhésion du lycée au groupement de commande de produits laitiers et de charcuterie pour le secteur de Bayonne. Le siège du groupement est au lycée de Navarre à Saint-Jean-Pied-de-Port / Donibane Garazi.

Vote : 19 voix pour ; 0 contre ; 0 abstention

- convention pour l'adhésion du lycée au groupement de commande de produits surgelés et épicerie

Vote : 19 voix pour ; 0 contre ; 0 abstention

- Avenant au marché passé par la Région Aquitaine avec DALKIA concernant le contrat énergétique du lycée pour intégrer la gestion de l'eau et définir une autre base de calcul du tarif d'électricité en passant du tarif vert à l'indice INSEE de l'électricité (suite à la suppression des tarifs réglementés d'électricité jaune et vert).

Vote : 19 voix pour ; 0 contre ; 0 abstention

- Convention tripartite de coopération entre le lycée Cassin, le conservatoire Maurice Ravel et la Région. A l'instar de ce qui est fait pour les élèves sportifs (pelote, rugby, etc.), il s'agit de faciliter l'activité artistique des élèves avec des aménagements d'horaires, des prêts de locaux au sein du lycée, des possibilités d'utiliser des salles du conservatoire, etc.

Vote : 19 voix pour ; 0 contre ; 0 abstention

- Convention d'occupation temporaire des locaux avec "les compagnons des jours heureux" – Association CJH, pour l'été 2016 qui accueille au sein du lycée Cassin 126 enfants et cadres en juillet et autant en août. Compte tenu des travaux réalisés cet été dans l'internat du bâtiment D nécessitant la fermeture de la lingerie, il est proposé de passer le tarif journalier par personne de 9,50 € à 9,30 €. Cette convention concerne le prêt du bât F, du Bât C et de la restauration.

Vote : 19 voix pour ; 0 contre ; 0 abstention

- Convention d'occupation d'une salle de classe par une association de sophrologie au tarif de 4 €/h. Il s'agit de permettre une continuité à l'activité mise en place gratuitement au sein du lycée pour les élèves et les professeurs et qui se poursuivra ensuite moyennant une participation financière des intéressés-ées. Les cours se dérouleront après 18H une ou deux fois par semaine.

Vote : 19 voix pour ; 0 contre ; 0 abstention

- Convention avec l'association Couples et Famille du Pays Basque pour une intervention le 25 avril auprès d'une classe de 1^{ère} au tarif de 135 € pour aborder le sujet de l'estime de soi, dans le cadre du CESC.

Vote : 19 voix pour ; 0 contre ; 0 abstention

- Convention avec l'association OTSOA dans le cadre d'une activité proposée par le CESC portant sur la sensibilisation à l'environnement et au problème majeur du dérèglement climatique. Les membres de cette association ont réalisé une expédition en LAPONIE. Ce projet va permettre au lycée de bénéficier d'une exposition du 25 avril au 6 mai 2016 ainsi que d'une conférence début mai 2016
Coût : 240 €.

Vote : 19 voix pour ; 0 contre ; 0 abstention

- Convention avec l'association EGEE, "entente des générations pour l'emploi et l'entreprise" pour une intervention auprès des classes préparatoires afin de les aider à préparer les oraux blancs du mois de juin. Coût : 200 €.

Vote : 19 voix pour ; 0 contre ; 0 abstention

Au sujet de la source de financement de ce type d'intervention, M. JEAULT déplore qu'il n'y ait pas de retour de la part de l'université sur les 180 € que versent chaque année les familles des étudiants de prépa dans le cadre de la convention signée en juin 2015.

Ce manque à gagner pour la coopérative du lycée est une aberration et une dépense nouvelle pour le budget du lycée.

- Sortie culturelle le 27 avril à Bordeaux. M. VENNIN avec les élèves des classes de 1ES2 et TES2 envisagent une sortie pédagogique à BORDEAUX pour découvrir une exposition se tenant à BACALAN, le centre JEAN MOULIN et le musée d'AQUITAINE. Le montant maximum demandé aux familles est de 17,50 euros.

Vote : 19 voix pour ; 0 contre ; 0 abstention

- Proposition de don du lycée d'un montant de 2000 € à l'association sportive "LES MONTAGNARDS" pour aider aux déplacements des élèves qui se sont qualifiés brillamment au championnat de France 4 équipes pour cette année (une illustration : les basketteuses cadettes qui se sont déplacées à Fréjus). Il s'agit également d'encourager par ce don une aventure humaine très riche qui va bien au-delà du seul aspect sportif.

Vote : 19 voix pour ; 0 contre ; 0 abstention

③ Décisions budgétaires modificatives

Ce point a été supprimé de l'ordre du jour.

④ Tableau de répartition des logements de fonction

Le lycée dispose d'un parc de 16 logements. 11 personnes y sont logées pour nécessité absolue de service (NAS) et 5 personnes ont des conventions d'occupation précaire.

Ce point arrive un peu plus tôt au cours de l'année en raison d'un projet de modification d'un des logements.

Afin de se donner le maximum de chance d'aller jusqu'au bout du projet, il est demandé au CA de se prononcer sur une proposition de répartition des logements de fonction pour la prochaine année scolaire.

Le projet soumis auprès du conseil régional est d'obtenir l'autorisation d'agrandir un logement de fonction (de type F3 de 61 m²) en créant deux chambres supplémentaires, dans un espace contiguë à ce F3. Cela permettra le transfert de la personne qui occupe actuellement un logement de fonction (de 90 m²) qualifié d'insalubre. Ce logement de 90 m² a été aménagé dans d'anciennes salles de classes. Il sera supprimé, si le projet est validé par le conseil régional, du parc des logements de fonction.

Vote : 19 voix pour ; 0 contre ; 0 abstention

⑤ Planning de fin d'année

La fin des cours est prévue pour toutes les classes le vendredi 10 juin à 18h.

Le ramassage des manuels scolaires pour les classes de 2nde et de première devrait se faire entre le vendredi 3 juin et le jeudi 9 juin.

Une plénière des personnels est programmée le vendredi 1 juillet :

Le matin : 9h30 pour les équipes pédagogiques des CPGE

L'après midi à partir de 15h pour les équipes pédagogiques du secondaire et tous les personnels.

Pour l'instant le calendrier des conseils de classe n'est pas fixé (en attente de la circulaire académique de l'affectation qui ne devrait voir le jour qu'après les vacances). Quoiqu'il en soit, il faut s'attendre à un rythme de 3 conseils par jour en priorisant les 2nd, dont la commission d'appel est programmée vers le 20 juin 2016, et les Terminales.

⑥ Points sur les chantiers

Le Proviseur informe les membres du CA sur l'avancement des 3 principaux chantiers à venir au lycée :

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Travaux de cet été

Première réunion de chantier mardi 5 avril.

Les réunions de chantier sont programmées le mardi à 14h.

Le chantier démarrera le lundi 13 juin avec le désamiantage de l' étage 1 et 2 de l'internat Bât D et le rez-de-jardin pour les sanitaires situés vers la lingerie.

Les travaux se dérouleront durant les grandes vacances pour la mise aux normes des sanitaires des 1^{er} et 2^{ème} étages du bâtiment D et la préparation de la cage d'ascenseur sur le pignon ouest de ce même bâtiment.

Une zone chantier avec espace de vie va être balisée dans la cour.

Il faut sécuriser cet espace en raison de la présence de la colonie cet été.

Restructuration : (poursuite de la préparation du futur chantier)

900 prélèvements vont être réalisés du 11 au 15 avril pour le diagnostic amiante.

Une phase de consultation a été organisée dans le salon d'accueil du secrétariat du proviseur permettant ainsi à chacun-e d'appréhender le projet, d'en prendre connaissance et de formuler des remarques et des propositions dans un but constructif.

Des questions ont été posées permettant de préciser certaines choses.

Le planning est tenu pour l'instant. Une nouvelle réunion est programmée au retour des vacances pour valider l'APD : l'avant-projet définitif ce qui permettra la dépose du permis de construire. On reste pour l'instant sur un début du chantier en janvier 2017 et des travaux qui débuteraient par le bâtiment C.

Sécurisation du lycée avec présentation du travail conduit dans le cadre du PPMS et déploiement du guide

Ce dossier est toujours d'actualité. Le travail se poursuit pour se doter d'un signal sonore propre au PPMS.

Une réunion de travail sur le PPMS a eu lieu ce jeudi 24 mars avec le référent sécurité le major HAMMERS.

Un rendez-vous a eu lieu avec les responsables du service hygiène et sécurité de la municipalité le 30 mars, avec M.CURUTCHET.

Le diagnostic sécurité est terminé et suite aux préconisations une rencontre avec une entreprise de vidéo protection est calée le mercredi 13 avril à 10h pour affiner les besoins et obtenir un devis nécessaire pour la demande d'une subvention dans le cadre des fonds FIPD : fonds interministériels de prévention de la délinquance.

Amorce d'un débat sur la signalétique bilingue

S'agissant de la restructuration du lycée, M. JEAULT aurait souhaité relayer aujourd'hui auprès du représentant de la Région la préoccupation partagée par plusieurs professeurs au sujet de la mise en place d'un affichage bilingue basque et français, au sein de l'établissement. Ces professeurs estiment que le lycée en particulier et l'école en général, doivent rester un sanctuaire de la République Française dont la seule langue officielle est le français. A ce titre, un affichage autre qu'en français n'est pas souhaitable. Ils s'interrogent au nom de quoi la signalétique bilingue aurait sa place dans l'école, considérant que tous les communautarismes doivent rester à la porte des établissements scolaires publics.

Une élève soutient la position exposée par M. JEAULT et indique qu'en cas d'affichage en basque, il faudrait aussi le faire en espagnol, en anglais, en chinois, etc.

M. GROSSIER précise que le lycée Cassin est en Pays Basque. Sans attendre la co-officialisation de la langue basque et française, il estime qu'il faut davantage valoriser le basque au sein de l'école publique. La signalétique bilingue y participe. Eu égard à la place qu'occupe le bilinguisme dans l'enseignement, la présence d'une signalétique bilingue est une richesse à partager et un encouragement à découvrir une langue régionale multimillénaire. Cela s'inscrit dans une démarche de progrès dans un pays où il y a quelques décennies les élèves se faisaient durement réprimander en se faisant taper sur les doigts s'ils s'exprimaient en basque à l'école.

⑦ Point sur les TICE

Ce point a été supprimé de l'ordre du jour en raison de l'absence de représentant de la Région.

⑧ Questions diverses

- Ajout du compte rendu du CVL qui s'est tenu le jeudi 31 mars.

Les points abordés ont été les suivants :

Bilan de la journée du père cent et anticipation de la mise en œuvre pour l'année 2017 sous une autre forme : réflexion sur des activités sportives avec l'aide de la municipalité pour la mise en place. Une assemblée générale des délégués va se tenir le jeudi 28 avril à 15h en salle Lebaillif pour travailler ce projet dès à présent.

Deux questions diverses :

- La carte lycéenne : rappel de la procédure : faire la demande auprès du bureau 9

- Information sur l'organisation du bal de fin d'année : confirmation qu'il aura bien lieu

Il est programmé le samedi 2 juillet de 20h à 24h à la maison des associations. Il est ouvert aux élèves de 1^{ère} et de TERMINALE. Il n'y a pas de vente de boissons alcoolisées. Des vigiles seront sollicités. Les adultes sont les bienvenus pour sécuriser cette organisation. Des tickets sont vendus en amont de la soirée. Le tarif est de 6 euros. Pour favoriser l'organisation de cette manifestation, la maison des lycéens vient de lancer la vente de sweet-shirt.

- Question de la part des enseignants

Les personnels enseignants ont exprimé le souhait d'avoir une information sur une rumeur quant à la suppression d'un poste de CPE à la rentrée 2016. Le Proviseur indique qu'il ne s'agit pas d'une rumeur. Aujourd'hui le lycée est doté de 4 ETP (équivalent temps plein) de CPE alors que le besoin est évalué à 2,6 ETP par les services du rectorat.

Les élus représentants des personnels enseignants proposent une motion s'opposant à la suppression de ce poste de CPE.

La motion est adoptée par le CA : 15 voix pour ; 0 contre ; 4 abstention

Question de M.IACHEMET et Mme ROSSIGNOL :

Une question était posée pour le projet lignes des sciences dans le cadre du projet du prix du livre scientifique. Une opportunité permettrait peut-être aux 25 élèves volontaires des classes de seconde 02 et 07 d'aller le 24 mai, une journée à BORDEAUX pour la remise du prix du livre au rectorat. Cette sortie pourra se faire en utilisant la ligne des crédits globalisés.

Question de Mme GEST, par rapport au départ en retraite de Mme SAUT, assistante administrative sur le site de BIARRITZ et les incidences sur le site de Bayonne.

Le proviseur indique qu'il n'est pas prévu de remplacer Mme SAUT après son départ en retraite. Son poste est actuellement financé à 50% par le GRETA et à 50% par l'association convergence. Le lycée n'est pas en capacité de prendre en charge le financement de ce poste. Mme GEST indique que le départ de Mme SAUT va générer une charge de travail supplémentaire pour un agent administratif et financier du lycée.

M. IACHEMET demande s'il est possible de créer un poste au niveau du lycée pour assurer les tâches actuellement effectuées par Mme SAUT. Mme CHAPUT répond qu'il va être demandé la création d'un 0,50 ETP pour combler le déficit évalué à 0,25.

Le proviseur profite de la tenue de ce conseil d'administration pour informer les membres d'un courrier de M. le recteur qui vient d'arriver dans l'établissement. L'objet du courrier : information relative à la mise en œuvre du PAF : PLAN ACADEMIQUE DE FORMATION pour 2016/2017. Pour la prochaine année scolaire, il y aura 4 mercredis après-midi banalisés en rattrapage d'une journée de rentrée et de la journée de solidarité. La désignation de ces 4 mercredis après-midi ainsi que le contenu des formations seront arrêtés par l'échelon académique et non laissés au choix des établissements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Le secrétaire de séance,


Iban GROSSIER

Le Proviseur,


Jean-Régis VENIANT